

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **36 (1900)**

Heft 25

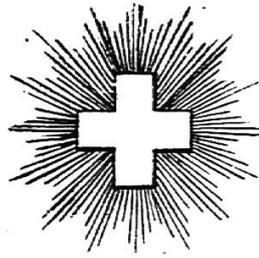
PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Une nouvelle méthode de dessin. — Les examens d'apprentis.
— Chronique scolaire: Confédération suisse, Jura Bernois, Vaud. — Bibliographie. — Partie pratique: Leçon de chose. — Dictées. — Récitation. — Botanique pratique.

UNE NOUVELLE MÉTHODE DE DESSIN

b) *Dessin décoratif.* — Dès le début les élèves sont encouragés à combiner les éléments de style pour en former des motifs de décoration qu'ils s'exercent à reproduire ensuite de mémoire. La fig. 4 nous montre un de ces grands motifs originaux couvrant souvent le tableau noir tout entier, exécutés de mémoire en cinq ou six minutes, et d'une ampleur, d'une sûreté de ligne tout à fait remarquables.

b) *Dessin d'après nature.* — Voilà pour les exercices d'entraînement et le dessin d'ornement, qui n'excluent nullement, répétons-le, le dessin d'après l'objet et surtout d'après la forme vivante: feuilles, fruits et fleurs, poissons, coquillages, insectes, oiseaux, quadrupèdes. V. fig. 5.¹

M. Tadd ne proscrit pas sans doute les figures géométriques.

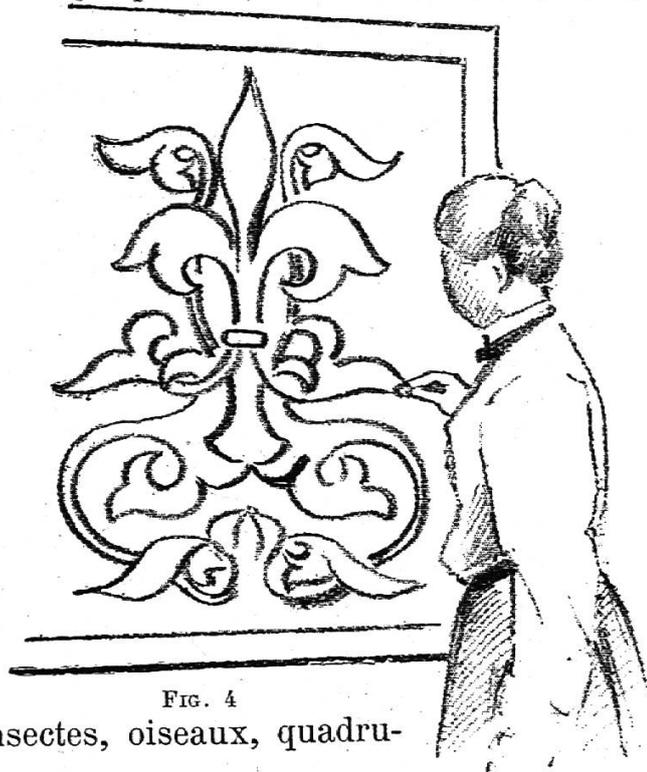


FIG. 4

¹ Voir fig. 3 dans le numéro précédent, le cliché de la fig. 5 ayant pris, par suite d'une erreur d'impression, la place de la fig. 3 et vice-versa. — Prière de lire aussi, p. 370, au bas de la page, « coordination psycho-physique » au lieu de « psychologique ».

Elles sont nécessaires aussi, quoique moins intéressantes, mais qu'on prenne garde d'en dégoûter l'enfant en ne lui donnant que cela ou en les lui donnant trop tôt.

L'essentiel dans le dessin d'après nature est de *voir* et de rendre la *forme* des corps. Or, on ne connaît réellement la forme d'un objet que lorsqu'on peut le reproduire *de mémoire*. Substituer l'objet au modèle graphique, c'est très bien, mais l'objet n'en est pas moins un modèle, et si vous ne pouvez le dessiner que lorsque vous l'avez sous les yeux, c'est que vous n'en possédez donc pas encore la forme. Aussi dès que l'enfant sera arrivé à faire d'après nature le dessin exact d'un objet, il s'exercera à le répéter de mémoire, jusqu'à ce qu'il le possède d'une manière absolue.



FIG. 5.

On peut faire mieux encore pour exciter l'attention à se porter sur la forme et à la retenir. C'est de dessiner parfois d'après :

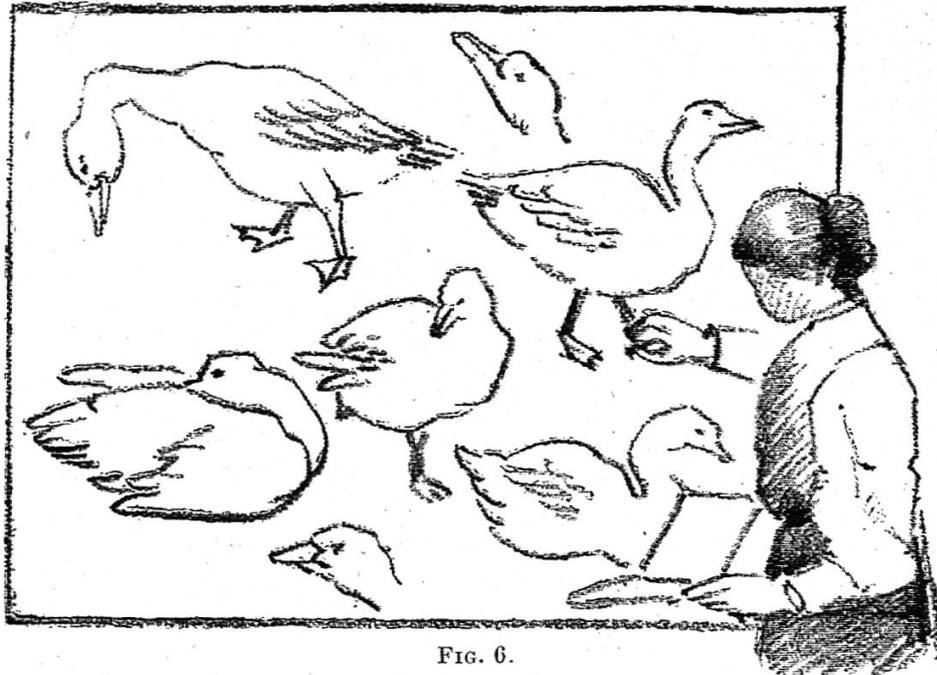


FIG. 6.

le souvenir seulement. On demandera par exemple à la classe de dessiner un canard. — Un canard... oh ! c'est facile. Essayons ! —

Mais voilà que le dessin ne répond guère à l'idée qu'on se fait du canard, et l'enfant s'aperçoit qu'il ne sait pas exactement quelle est la longueur du bec, la courbure du cou, la forme de la queue, etc., etc. Le maître l'engage alors à bien observer un canard qui nage peut-être sur l'étang devant lequel il passe tous les jours et à essayer un nouveau dessin jusqu'à ce qu'il arrive au résultat désiré. Comme dit M. Tadd, il n'est pas nécessaire qu'un animal soit mort et empaillé pour qu'on puisse voir la longueur de son cou ou la grosseur de sa tête.

On encouragera aussi les élèves plus âgés à faire d'après nature, au crayon, de rapides esquisses d'un animal en mouvement ou d'une partie seulement de cet animal. Ces esquisses sont ensuite agrandies au tableau noir et mémorisées. (Fig. 6.) — Rien n'est plus difficile, mais aussi rien n'est plus intéressant. Il ne faut du reste ni s'attendre à une réussite immédiate, ni penser que cette réussite puisse s'obtenir autrement que par des exercices nombreux et persévérants. C'est là d'ailleurs une discipline excellente à la condition que ni le maître ni les élèves ne se laissent décourager par les premiers échecs qui sont inévitables. Renvoyez constamment l'enfant à la nature, à l'objet, dit M. Tadd, pour qu'il y puise de nouvelles impressions. Surtout que cette étude de la nature reste toujours attrayante, et elle le restera si le maître sait encourager l'élève, soutenir ses pas chancelants, exciter son admiration pour la forme, l'élégance, la couleur, les proportions de tous les êtres qui l'entourent. Il y a un poème dans le pétale d'une fleur, dans l'aile d'un oiseau, dans le moindre brin d'herbe. Apprenons-lui à le découvrir, à le sentir, à en être ému, et nous lui ouvrirons ainsi des sources inépuisables de jouissances.

On nous dit que nous devons sortir l'enfant du terre à terre, élever ses regards au-dessus de ce qui l'entoure. Commençons au contraire par le plonger dans ce monde-là, ouvrons-lui les yeux sur les merveilles qu'il renferme, faisons-lui voir et aimer le beau dans ces humbles êtres au milieu desquels il est appelé à vivre.

Voilà une esquisse rapide du cours de dessin tel que le conçoit M. Tadd. Un point sur lequel il revient constamment, c'est que les résultats vraiment surprenants auxquels il arrive ne sauraient être atteints, si l'élève est exercé au dessin seulement. Il doit en même temps faire du modelage et de la sculpture sur bois.

M. Tadd n'est pas le seul, ni le premier qui ait reconnu le concours précieux, indispensable même que le modelage prête au dessin. C'est d'abord le meilleur moyen de connaître la forme. Nous savons qu'une partie des connaissances dont nous croyons être redevables au sens de la vue, nous vient au contraire par le toucher. D'autre part, l'élève accoutumé à chercher dans les corps non seulement la ligne mais aussi le relief, se fait une idée plus exacte de la forme de l'objet qu'il veut dessiner. Là où un autre ne voit que des lignes se croisant et s'entre-croisant, lui voit un

corps, une réalité ; chaque ligne qu'il trace concourt à en exprimer une particularité, il modèle pour ainsi dire avec son crayon.

Nous ne nous attarderons pas à énumérer tous les exercices suggérés par l'auteur, ni à répéter tous les conseils qu'il donne sur l'enseignement de cette branche. Que l'on nous permette seulement de citer quelques lignes sur l'importance du modelage à un autre point de vue encore, celui de l'éducation de la main.

Après avoir parlé de la manière d'exécuter les volutes et autres ornements de ce genre, il ajoute : Ces exercices sont excellents pour habituer la main à décrire des courbes, et c'est parce que nos élèves sont exercés à modeler et à sculpter qu'ils les dessinent avec cette aisance et cette fermeté qui étonnent les étrangers non au courant de notre méthode. Nous avons eu des milliers d'élèves ; je ne puis m'en rappeler un seul qui ait été incapable d'exécuter ces formes. Beaucoup le seraient sans doute s'ils se bornaient à dessiner, à modeler, ou à sculpter, mais étant astreints à faire les trois choses à tour de rôle, ils acquièrent pour ainsi dire un nouveau sens, le sens musculaire de la forme...

*

Nous passons les chapitres traitant de la sculpture sur bois — sculpture en relief, sur fond — du dessin industriel et de la menuiserie pour dire encore quelques mots de la corrélation à établir entre le dessin et les autres matières d'enseignement.

Des perceptions et une mémoire exactes sont les bases fondamentales d'une saine imagination aussi bien que du raisonnement. Or le dessin et le modelage offrent un moyen d'unifier et de préciser des notions qui restent souvent flottantes, et partant stériles, dans l'esprit ; de les fixer aussi dans la mémoire, car si pour *comprendre* il faut *faire*, c'est encore bien plus le cas pour *se souvenir*. Ils constituent donc un instrument d'étude précieux, en particulier pour l'étude du vocabulaire et des sciences naturelles. Au lieu de décrire longuement et imparfaitement telle ou telle partie d'une plante, d'un animal, l'enfant la dessine. L'œil est accoutumé à observer, la main est souple et nulle part le dessin n'est mieux à sa place comme moyen d'expression. Avec plus d'exactitude et de rapidité que la parole, il rend les moindres détails, et si, d'autre part, l'enfant est exercé à décrire en même temps qu'il dessine, son langage y gagnera en justesse et en précision.

Il est difficile de parcourir ce gros volume et les centaines d'illustrations qu'il renferme — pour la plupart photographies d'élèves au travail prises dans les écoles primaires et supérieures de Philadelphie — sans se laisser gagner par le charme et la vie qui s'en dégagent, sans se laisser gagner aussi par le sentiment que l'auteur est dans le vrai sur bien des points et qu'il y a là des idées fécondes qu'il vaudrait la peine d'étudier de plus près.

La traduction en allemand de cet ouvrage a été entreprise par Dr Gotze et paraîtra prochainement.

M. Tadd prendra part d'ailleurs à l'Exposition de Paris, où tous ceux que les nouvelles méthodes intéressent auront l'occasion d'étudier celle-ci de plus près.

FANNY M. GRAND.

LES EXAMENS D'APPRENTIS DANS LE CANTON DE ZURICH

Le Comité des associations ouvrières du canton de Zurich vient de publier son rapport annuel sur l'exercice de l'année dernière. L'un des chapitres de cette brochure a trait aux examens d'apprentis ; nous le traduisons in extenso ci-après, dans la pensée que le sujet intéressera quelques-uns de nos lecteurs. Ajoutons que ce rapport a été rédigé par M. Gustave Weber, maître aux Ecoles secondaires de Zurich et secrétaire par intérim du Comité de l'association.

Nous devons tout d'abord, dit M. Weber, faire une constatation attristante, c'est que la participation aux examens d'apprentis pendant l'exercice écoulé a été plus faible que l'année précédente. Alors qu'en 1897 le nombre des élèves et des apprentis diplômés se montait à 249, il descend en 1898 à 195, dont 194 diplômés. (En 1899, on en compte 221). Ce recul est général dans tous les districts ; toutefois il est surtout accentué dans ceux d'Oberland (— 12), de Winterthur (— 71), de Zurich (— 29). Cet état de choses n'est nullement réjouissant pour ceux qui s'efforcent depuis des années d'acclimater chez nous l'institution des examens d'apprentis, et qui en attendent le développement de l'instruction professionnelle. Les rapports des Commissions d'examens ne donnent aucune explication de ce fait et ceux des délégués ne contiennent aucune indication qui puisse le motiver d'une manière suffisante.

On allègue, il est vrai, les raisons suivantes : On prétend que les prescriptions imposées par l'Association ouvrière suisse et qui servent de règle pour ces examens sont trop sévères ; beaucoup d'apprentis s'en effrayeraient, surtout depuis qu'on les applique plus rigoureusement. Il y a probablement là quelque chose de vrai. On dit aussi que beaucoup de patrons craignent qu'à l'occasion de ces examens on ne mette le nez dans leurs ateliers, ce qu'ils désirent éviter, et pour cette raison, ils empêchent leurs apprentis de participer à l'examen. Enfin on estime que les experts ne sont pas suffisamment qualifiés, et c'est, à notre avis, la vraie raison pour laquelle ces examens sont discrédités. Il manque en effet un jury permanent, également cultivé et capable. Malgré les efforts des présidents de commission tentés en vue de garder autant que possible les mêmes experts, il se produit de trop fréquentes mutations, et les nouveaux examinateurs n'observent pas toujours la juste mesure. L'un veut profiter de l'occasion pour faire étalage de connaissances, et demande à un apprenti plus qu'on ne peut raisonnablement exiger ; un autre, nouvellement nommé, ne possède pas l'art de questionner, de sorte qu'il ne sait pas tirer de l'apprenti ce que celui-ci pourrait donner. D'un autre côté, les patrons qui envoient leurs apprentis à l'examen se formalisent de la plus légère critique faite à la pièce d'épreuve exécutée par l'apprenti et se croient eux-mêmes atteints par la critique. Certainement on ne fait pas toujours preuve du tact désirable en jugeant les travaux. Il arrive aussi que l'expert et le patron sont des concurrents, de sorte que des deux côtés on manque d'impartialité.

Ces diverses raisons indiquent pourquoi bon nombre de patrons n'envoient plus leurs apprentis à l'examen, pourquoi le nombre des abstentions augmente. Il n'y a qu'un moyen d'obvier à ces inconvénients, c'est d'instituer par une loi l'examen d'apprentissage obligatoire. C'est ainsi seulement qu'on évitera les petits frottements qui ont contribué dès le début à nuire à l'institution des examens d'apprentis. Si les experts étaient choisis par l'Etat, ils offriraient plus de garantie par le fait qu'on les prendrait dans un district autre que celui où ils

auraient à fonctionner, et on arriverait ainsi rapidement à posséder des jurés capables et expérimentés, tout en les indemnisant convenablement de leurs débours et de leurs peines.

Nous basant sur les rapports d'experts que nous avons sous les yeux, nous pouvons dire que les examens ont partout bien réussi. Les Commissions d'organisation, aussi bien que les experts eux-mêmes, se sont consciencieusement conformées aux prescriptions du Règlement suisse; les épreuves pratiques surtout, qui permettent d'apprécier l'habileté manuelle, ont été exécutées partout sous la surveillance des experts. Disons en passant que les objets exposés ne portaient pas toujours l'indication du temps consacré à leur confection.

Cet examen pratique a précédé l'examen théorique et celui portant sur la culture générale; il a eu lieu pendant la semaine tandis que le dernier, dans tous les districts à l'exception de celui de Zurich, avait été fixé à un dimanche.

Les conditions relatives à la durée de l'apprentissage ont été observées à trois exceptions près. A Bulach, un mécanicien a fait deux ans d'apprentissage au lieu des 3 ou 4 ans stipulés; à Winterthour, un ébéniste a fait 2 ans 9 mois, au lieu de 3 ans; à Zurich, une bouquetière, un an et demi au lieu de 2 ans. Il faudra arriver par la suite à faire disparaître ces exceptions, car pour posséder convenablement son métier, il faut que l'apprenti ne termine son apprentissage qu'à l'époque convenue.

On peut critiquer par-ci par-là le choix des pièces d'épreuve; celles-ci nous ont paru trop difficiles surtout dans l'ébénisterie, la tapisserie et en partie dans la mécanique de précision.

Ainsi nous avons vu des pièces propres à jeter de la poudre aux yeux, dépassant le savoir-faire d'un apprenti et qui, par conséquent, peuvent présenter des défauts graves, si le patron ou un ouvrier exercé ne vient pas en aide au jeune homme dans le seul but de maintenir la bonne réputation de la maison. Nous comprenons cet emballement des jeunes gens et l'on ne peut que difficilement le combattre; quelque beau modèle, quelque belle création leur donnent dans la vue, ils s'enflamment facilement, surtout les natures enthousiastes, et en même temps, ils s'exagèrent leur valeur et, si on ne leur aide pas, ils se découragent aussi facilement qu'ils se sont emballés, et lâchent leur travail.

Pour ces raisons, il y aura lieu d'insister sur la nécessité de choisir des objets simples, mais quand le contraire aura été fait, il ne faudra pas être trop sévère dans l'appréciation. Il reste toujours l'épreuve pratique qui donne la mesure de l'habileté manuelle, de la valeur de l'apprenti. L'expert de Winterthour dit à ce sujet: « La simplicité des pièces d'épreuve a fait une bonne impression, et il est à espérer que les fameuses pièces curieuses propres à éblouir disparaîtront. »

Le choix de ces ouvrages a presque partout été laissé au patron et partant à l'apprenti, avec le consentement tacite de l'expert. Ce n'est qu'à Zurich que l'expert a été consulté à ce sujet. Le délai accordé pour la livraison des pièces était de 2 à 16 semaines. Le premier de ces délais est décidément trop court.

L'examen portant sur la culture générale a roulé sur la lecture, la composition, l'arithmétique, la comptabilité, le dessin industriel, le dessin à main levée. Dans un des districts, on a même posé des questions de géographie et d'instruction civique. Cet examen a donné également des résultats satisfaisants, ainsi que le montre le tableau ci-dessous. Dans l'une des localités, on n'a pas joint les dessins à toutes les pièces d'épreuve; on ne devrait plus oublier cette disposition réglementaire, les examens se faisant depuis de si longues années.

Des 195 apprentis examinés, 164, soit le 84 % ont fréquenté l'Ecole secondaire, et 169, soit le 92 %, l'Ecole professionnelle. Ces chiffres sont réjouissants et prouvent que dans le monde industriel on attache toujours plus de valeur à une bonne instruction. La fréquentation de l'Ecole professionnelle augmente chaque année; quelques apprentis l'ont suivie pendant 5, 6 et 8 semestres. Il en est tou-

tefois qui ne la suivent que pendant un semestre, et d'autres pas du tout ; deux forgerons et une couturière du district de Bulach, la totalité des apprenties de Winterthour, et 7 apprenties de Zurich n'y ont jamais mis les pieds. On devrait exclure des examens les apprentis et apprenties qui se trouvent dans ce cas, comme le veut le règlement.

Des 195 apprentis, 141 ont déterminé leur temps d'apprentissage ; ce nombre n'est probablement pas exact, puisque deux Commissions avançaient que tous les apprentis inscrits avaient terminé l'apprentissage au temps fixé et non plus tôt.

Des primes ont été délivrées dans les districts d'Affoltern, Zurichsee, Oberland et Winterthour. Toutefois, il ne peut être réellement question de primes que dans ceux d'Affoltern et de Winterthour, où l'on délivre des outils, des ouvrages spéciaux, et des espèces, tandis que dans ceux de Zurichsee et d'Oberland, on s'est contenté de donner à chaque élève, sans exception, un exemplaire du calendrier industriel.

Le tableau suivant donne les résultats généraux des examens dans l'ensemble des districts. Sur les 194 apprentis, ont obtenu les notes suivantes :

	<i>Très bien.</i>	<i>Bien.</i>	<i>Satisfaisant.</i>
Ouvrage d'essai	54 (28 0/0)	116 (60 0/0)	24 (12 0/0)
Connaissances profes.	33 (17 0/0)	112 (58 0/0)	48 (25 0/0)
Culture générale	61 (31 0/0)	102 (53 0/0)	31 (16 0/0)

Professions des apprentis qui ont pris part aux examens de 1898.

Mécaniciens	25	Vanniers	3
Serruriers	21	Ferblantiers.	3
Couturières pour dames	22	Menuisiers-modeleurs.	2
Ebénistes	17	Cordonniers.	2
Peintres-décorateurs	11	Boulangers	1
Relieurs	8	Bouquetières	1
Ouvriers en petite mécanique	8	Coiffeurs	1
Selliers et tapissiers	8	Couvreurs	1
Tailleurs	7	Polisseuses	1
Tonneliers et charrons	7	Chaudronniers	1
Tourneurs	6	Peintres-verriers	1
Lingères	6	Ouvrières en meubles	1
Jardiniers	5	Typographes	1
Menuisiers en bâtiments	5	Lithographes	1
Forgerons	5	Dessinateurs	1
Vitriers	5	Giletières	1
Sculpteurs et marbriers	3	Fabricants d'instruments	1

C. VIGNIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventions fédérales à l'école primaire. M. le conseiller fédéral Ruchet a reçu jeudi dernier une délégation des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique, qui lui a remis la requête motivée dont le texte a été arrêté dans la séance du 5 juin à Lucerne. La délégation était composée de MM. Locher, de Zurich ; Gobat, de Berne, et Kaiser, de St-Gall.

— **Société suisse d'hygiène scolaire.** La Société pour l'hygiène à l'école a tenu, à Zurich, une première assemblée générale dans laquelle on a liquidé les affaires courantes de l'association. Il a été constaté, dans cette séance, que le nombre des membres a atteint le chiffre de 416. Tous les départements de l'instruction publique, à l'exception de ceux d'Appenzell, de Schwytz et du Tessin font partie de la Société. Les recettes annuelles se montent à 3200 fr. M. le Dr

Combe de Lausanne, sur la proposition de M. Guex, directeur, que des circonstances particulières empêchaient de faire partie du Comité, a été nommé vice-président. Lausanne a été désigné comme prochain lieu de réunion.

Une deuxième assemblée générale a eu lieu dimanche sous la présidence de M. Locher, conseiller d'Etat, de Zurich. M. le Dr Werder, de Bade, a fait une conférence sur les heures d'étude et sur la nécessité qu'il y a d'augmenter les moments de repos des élèves. Les thèses qu'il a présentées, ainsi que celles de son corréférént, M. le professeur Erismann de Zurich, ont été approuvées à l'unanimité. M. le pasteur Bion, de Zurich, a fait une conférence sur la création, le développement, l'organisation et les succès des colonies de vacances. Deux enfants vêtus de blanc ont remis, au père des colonies de vacances, une magnifique couronne de lauriers, au nom de la Société.

JURA BERNOIS. — La maison jurassienne de discipline à Sonvillier. (*Corr.*) Le canton de Berne a créé une sixième maison de discipline à Pré-aux-boeufs, commune de Sonvillier. Les autres se trouvent à Aarwangen, Landorf et Erlach pour garçons, Kehrsatz et Brüttelenbad pour filles. Pré-aux-boeufs, pour garçons de la langue française, s'est ouvert le premier mai sous la direction de M. Berlincourt, ancien instituteur. Nous attirons, à cette occasion, l'attention de la Suisse romande, des conseils communaux, des sociétés de bienfaisance, de Messieurs les pasteurs et les curés, des instituteurs, des parents, des tuteurs, etc., qui auraient à placer des garçons dans une maison de discipline, catholiques ou protestants. Il y a deux cultes. L'établissement reçoit :

a) Les enfants condamnés par les tribunaux à la détention dans une maison de correction, pourvu que la durée ne s'étende pas au-delà de leur seizième année.

b) Les enfants qui se sont rendus coupables d'une contravention réprimée par les lois, mais que leur grande jeunesse met à l'abri de poursuites pénales.

c) Les enfants de plus de huit ans, non traduits devant les tribunaux, et dont les penchants et les actes dénotent une corruption réelle, mais dont l'âge et les capacités permettent d'espérer le salut et l'amendement à l'aide d'une bonne éducation.

Les enfants sont admis en vertu d'une décision du Conseil exécutif. Les demandes d'admission sont à adresser à la Direction de l'assistance publique du canton de Berne. Le prix annuel de la pension, de 150 fr. au moins et de 300 fr. au maximum, est fixé par le Conseil exécutif. Pendant leur apprentissage, les élèves sortis de l'établissement restent encore sous la surveillance et sous la protection de celui-ci.

Nous espérons que la Suisse romande voudra profiter de cette occasion favorable.

— **Synode libre de Delémont.** Il s'est réuni le 11 juin à Undervelier, sous la présidence de M. Péquegnat, directeur de l'école secondaire de Delémont.

M. Gilliard, directeur de l'orphelinat de Reconvillier, a donné une conférence très goûtée sur « l'homme du relèvement », c'est-à-dire sur celui qui se dévoue à l'œuvre anti-alcoolique. Le conférencier n'attend rien des pouvoirs publics et des législateurs. C'est l'école qui formera une nouvelle génération possédant l'énergie nécessaire pour prohiber le poison social, moral et intellectuel qui conduira, si l'on n'y prend garde, le peuple suisse à la déchéance finale. M. Gilliard cite avec éloge, parmi les œuvres de relèvement, l'action bienfaisante de la Société des instituteurs abstinents. Les applaudissements qui ont accueilli le discours de M. Gilliard sont un témoignage de la sympathie dont jouit, dans le corps enseignant de la Vallée, l'œuvre de la Ligue jurassienne contre l'alcoolisme. Un des membres du Comité de la ligue, M. Auroi, propriétaire à Orvin, accompagnait M. Gilliard.

M. Koller, instituteur à Saulcy, a ensuite présenté un rapport très étudié sur

les moyens d'empêcher l'émigration des campagnards dans les villes. On sait que cette question sera traitée au prochain congrès scolaire de Lausanne. Les conclusions de M. Koller tendent à intéresser davantage les maîtres et les élèves aux questions agricoles, à favoriser l'enseignement de l'allemand, des travaux manuels et agricoles. Sauf quelques détails de peu d'importance, le travail de M. Koller a eu l'assentiment de tous ses collègues.

Après le diner d'usage, institutrices et instituteurs ont fait une petite promenade du côté des gorges du Pichoux pour visiter la fabrique d'horlogerie de M. Sandoz qui va rendre, dit-on, au joli village d'Undervelier la prospérité qu'il avait quand la lueur des forges et le bruit des marteaux animaient la vallée supérieure de la Sorne.

— **Ecoles complémentaires.** Il y a actuellement, dans le canton de Berne, 360 communes qui ont introduit l'école complémentaire. C'est un beau résultat, si l'on considère que la nouvelle loi scolaire n'est en vigueur que depuis cinq ans. Mais n'y aurait-il pas lieu d'apporter certaines améliorations à l'organisation de ces écoles ? Quels moyens disciplinaires faut-il recommander ? Quels sont les manuels à introduire ? Ce sont là des questions qui seront discutées, le 23 juin prochain, dans la salle de réunion de l'exposition scolaire permanente de Berne. Les rapporteurs sont MM. Flückiger, maître secondaire à Diesbach, Hürni, instituteur à Berne, Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, et Bigler, conseiller aux Etats à Biglen. Les maîtres des écoles complémentaires, invités à cette réunion, auront l'occasion d'étudier une exposition spéciale de moyens d'enseignement destinés à ces établissements.

H. GOBAT.

VAUD. — Les autorités communales de Giez ont augmenté de 100 fr. le traitement du régent, comme témoignage de reconnaissance pour son travail intelligent et son dévouement à la cause de l'instruction publique dans la commune.

BIBLIOGRAPHIE

La Patrie suisse, l'excellent et intéressant journal illustré qui paraît tous les quinze jours et tire à 5400 exemplaires, donne dans chaque numéro une série d'articles sur les sujets les plus variés (littérature, arts, sciences, sports, etc.), la plupart illustrés de vignettes très réussies. On s'explique le succès exceptionnel de ce charmant périodique qui ne néglige rien pour satisfaire ses nombreux lecteurs et les tenir au courant des actualités suisses.

Voici le sommaire du numéro du 25 avril 1900 : Ernest Francillon (avec illustration). Le bal des marmots (nouvelle). Livres neufs. Carte de vote. Vendanges (nouvelle). La Suisse à l'Exposition de Paris. Croquis lausannois : la Grenette. Causerie scientifique. Revue de la quinzaine. Un vétéran. Alfred Cérésole. Une généalogie vaudoise. La nouvelle église catholique romaine de Berne, etc.

Prix de l'abonnement, 6 fr. par an. S'adresser rue du Commerce, 6, Genève.

— Ouvrage reçu : *Nouvelle méthode de lecture*, par E. Schmitt, ancien directeur d'école publique à Paris. 3 livrets plus le livre du maître. Librairie classique A. Jeandé, Paris 1900.

La *Bibliothèque de psychologie et de pédagogie* vient de publier la traduction française du *Cours de psychologie expérimentale*, par Edmund Sanford, traduit de l'anglais par Albert Schinz.

Nous recevons la deuxième livraison du **Dictionnaire géographique de la Suisse**, comprenant les articles Aelplhorn à Alnasca Alpe. Nous relevons, dans cette livraison, les noms d'Affoltern, Aigle, Albis, Albula, Aletsch, Allaine. Les renseignements qu'ils renferment sont du plus haut intérêt. Les notices étymologiques consacrées à Aesch, Affeltrangen, Allmend, prouvent que le « Dictionnaire géographique de la Suisse » ne néglige aucune source d'instruction. Cette deuxième livraison est accompagnée d'une carte hors texte en couleur, la Carte

orographique de la Suisse. A proprement parler, cette carte doit accompagner l'article Alpes, qui commence dans la troisième livraison. Mais l'importance toute particulière de ce mot, auquel est consacré l'un des articles les plus considérables du Dictionnaire, a exigé l'établissement de plusieurs cartes qui seront réparties sur diverses livraisons. Notons seulement que la division rationnelle de Alpes, proposée par le Dictionnaire, remplace avantageusement les anciennes appellations qui remontaient aux Romains et ne désignaient que des groupes indéterminés. La troisième livraison est à l'impression et ne tardera pas à paraître.

Henri Elzingre. Premier livre d'histoire de la Suisse. Manuel-album contenant une soixantaine d'illustrations, une planche en couleurs et deux cartes historiques. Deuxième édition. Berne, Schmid et Franke, éditeurs.

Le fait que ce manuel arrive en une seule année à sa seconde édition prouve qu'il est venu à son heure et qu'il répondait à un besoin. La réforme qui s'accomplit actuellement dans l'enseignement de la géographie doit aussi s'accomplir dans celui de l'histoire. Plusieurs auteurs ont déjà ouvert la voie par la publication de manuels illustrés. Bien que l'histoire ne puisse être inventée, il n'en est pas moins vrai qu'une méthode purement passive, qui consiste simplement à exposer les faits historiques et à les faire emmagasiner dans la mémoire, doit céder le pas à une méthode active, qui sollicite l'esprit d'observation et l'imagination des élèves, qui les amène à se représenter, à reconstituer les scènes du passé, à y prendre part en quelque sorte, à provoquer leur jugement sur les faits, à en tirer des conclusions. Dans un enseignement de l'histoire bien dirigé, la mémorisation des faits joue un rôle secondaire ; l'essentiel est la leçon, la leçon vivante, dans laquelle maître et élèves prennent une part active. Lorsque cet enseignement ne dégénère pas en un aride travail de mémorisation en vue de l'examen de fin d'année ou de l'examen de recrues, il a une haute portée éducative et contribue puissamment au développement général des élèves. Mais pour enseigner l'histoire d'après les principes de l'enseignement éducatif, un simple manuel ne suffit pas : il faut des gravures, des tableaux, des portraits de personnages historiques, des croquis, des cartes historiques. C'est ce qu'a très bien compris M. H. Elzingre, car ses manuels-albums sont richement illustrés ; et les clichés, dont un grand nombre sont des réductions des grandes planches de *L'histoire suisse en images*, éditée par la même maison, sont accompagnés de questionnaires bien propres à stimuler les élèves et même les maîtres qui, à première lecture, ne trouveront pas toujours réponse à toutes les questions. Il faudra apprendre à se servir des manuels-albums d'histoire comme on a dû apprendre à se servir des manuels-atlas.

Le premier cours d'histoire suisse de M. H. Elzingre, qui s'adresse particulièrement au degré intermédiaire des écoles du Jura Bernois, se termine par la Première guerre civile entre Suisses (1436-1450). L'auteur s'est attaché à donner aux faits importants la place qu'ils méritent, et il a su élaguer nombre de faits secondaires. Peut-être y a-t-il encore un peu de surcharge. L'auteur fait en outre une petite excursion dans le domaine de l'histoire générale pour s'occuper de *L'invention de l'imprimerie* et de la *Découverte de l'Amérique*. Un résumé chronologique et un résumé historique terminent cet intéressant manuel. Ajoutons que cette seconde édition a été enrichie de plusieurs clichés nouveaux, de deux cartes historiques et d'une planche en couleurs tout à fait réussie et représentant une scène lacustre. En félicitant l'auteur de son intelligente initiative, nous souhaitons à son cours d'histoire suisse tout le succès qu'il mérite. Puissent nos écoles vaudoises, en particulier, être bientôt pourvues d'un ouvrage analogue.

A. R.

PARTIE PRATIQUE

Le brochet.

(Notes pour servir à une leçon de choses.)

Forme allongée, corps épais, dos arrondi, flancs comprimés; écailles fines, très adhérentes.

Tête très aplatie, large museau; mâchoire inférieure plus longue que l'autre. Gueule vaste, fendue jusqu'au niveau de l'œil, formidablement armée de dents; quelques naturalistes disent qu'ils ont au moins 700 dents, au palais, à la langue.

Nageoire dorsale unique opposée à l'anale, rapprochée de la caudale fourchue; ventrales presque au milieu de la longueur du corps.

Coloration variable; ordinairement, dos vert foncé, jaune verdâtre, flancs verdâtres, ventre argenté; sur les côtés, taches oblongues, bandes transversales, marbrures irrégulières olivâtres. Dans les eaux limpides, ce poisson a des couleurs vives; dans les eaux vaseuses, il est sombre. Nageoires impaires rougeâtres, tachetées de vert foncé ou de noir; les autres, rougeâtres.

Grande taille, surtout dans les eaux du Nord, Suède, Norwège, Sibérie, où il atteint 1 m. à 1 1/2 m. et pèse 10 à 15 kg. Chez nous, taille et poids plus petits.

Habitat: Sauf en Ibérie, se trouve dans toute l'Europe; les lagunes saumâtres de la Vénétie, lac Caspien, l'Océan glacial; dans les Alpes, jusqu'à 1500 m. d'altitude. En Asie, aux Etats-Unis; partout, dans les eaux douces, fleuves, rivières, lacs, étangs.

L'époque du frai varie dès fin février en mai. La ponte a lieu dans les endroits solitaires, eaux tranquilles, peu profondes. On a compté près de 150 000 œufs dans une femelle de 4 kg. Ces œufs deviennent la proie d'autres poissons; on les mange dans certains pays, Allemagne; ils sont laxatifs et malfaisants. Petits brochets mangés par les plus gros et par oiseaux aquatiques, le cygne, par exemple.

Chair, généralement bonne, blanche, ferme, bon goût, pas trop grasse. Varie de qualité suivant l'habitat. Ceux des lacs suisses sont recherchés. En quelques pays, on les sale, on les sèche ou on les fume.

Pêche. Comme amorce, un petit poisson; une perche solide. L'amorce doit descendre dans les fonds. On pêche toute la saison. A l'époque du frai, par vent du Sud ou S.-O.; à la ligne ou au fusil: les balles l'étourdissent, il se tourne sur le ventre et on peut le capturer.

On trouvera dans les dictées ci-après d'autres traits des mœurs du brochet.

PLAN.

1. Description: corps, tête, gueule, nageoires.
2. Couleur.
3. Taille, poids, voracité.
4. Habitat.
5. Epoque du frai.
6. Pêche, chair, œufs.

EUG. MONOD.

L'instinct du brochet.

Quelques naturalistes prétendent que les poissons ont de la mémoire; d'autres, au contraire, disent qu'ils n'en sont pas capables, et ce que l'on appelle mémoire chez ces animaux est simplement une habitude. Les seigneurs du temps jadis entouraieient leurs châteaux d'un fossé rempli d'eau, et dans ce fossé, ils entretenaient quelquefois des poissons. Charles IX, roi de France, avait ainsi un gros brochet à son palais du Louvre. Ce poisson accourait lorsque, à une très grande distance, les dames de la cour l'appelaient pour lui donner du pain: — « Lupule! Lupule! » criaient-elles, et Lupule arrivait aussitôt, ouvrait sa gueule formidable et repoussante, dans laquelle on jetait du pain et des gâteaux.

E. M.

L'audace du brochet.

Ce poisson ne craint pas de s'attaquer à de gros animaux ; il s'élançe sur toute chair bonne à mordre : on a trouvé dans son estomac de jeunes oies, des canards, des couleuvres d'eau. On dit que plus d'un pêcheur ou plus d'un baigneur a reçu les atteintes de ses dents redoutables. Un naturaliste de la Suisse allemande raconte que, certain jour, un homme menait boire un mulet dans une rivière ; un brochet mordit l'animal à la lèvre inférieure, de sorte que le mulet, effrayé, sortit de l'eau et s'enfuit ayant le brochet suspendu après lui ; l'homme put ainsi prendre le poisson vivant et l'emporter chez lui. Très souvent le brochet rompt l'hameçon que lui tend le pêcheur ; l'extrémité en reste fixée au museau de l'animal et ne l'empêche pas de courir à de nouvelles proies.

(E. M.)

DIVERS.

La voracité du brochet.

Le brochet est le requin des eaux douces ; il y règne en tyran dévastateur. Insatiable dans ses appétits, il ravage avec une promptitude effrayante les rivières et les étangs ; dans sa férocité, il n'épargne pas même son espèce. Goulu sans choix, il déchire et avale avec fureur les restes des cadavres. Sa voracité est doublée de ruse et d'instinct. Lorsqu'il s'est élancé sur de gros poissons, sur des serpents, des grenouilles, des oiseaux d'eau, des rats, de jeunes chats ou même de jeunes chiens, et que l'animal lui oppose un trop gros volume, il le saisit par la tête, le retient avec ses dents jusqu'à ce qu'elles aient ramolli le corps de la victime : il engloutit alors le reste. Cependant, ce poisson, si farouche et si méfiant, est, au moment du frai, tellement à sa besogne, qu'on peut le prendre à la main, d'autant mieux qu'il se rapproche de la surface de l'eau pour se chauffer au soleil.

(E. M.)

DIVERS.

RÉCITATION.

Le brochet et l'hameçon.

Le riverain d'un lac, en pêchant à la ligne,
Prit un jour un brochet énorme et vraiment digne
De figurer en quelque beau repas.

En vain ce gros poisson, voulant fuir le trépas,
Se débattait dans l'onde et tirait avec force,
Il ne put échapper au crochet de l'amorce ;
Et cette fois le fil tint bon.

Amené sur la plage, il fit un dernier bond ;
Mais le pêcheur adroit le saisit et l'assomme.
Alors il l'examine, et voici que notre homme
Découvre, tout surpris, plus d'un vieil hameçon
Planté comme une épingle au palais du poisson.

Il abonde partout le peuple des nigauds.
Et comme ce brochet qui mord, incorrigible,
A tous les hameçons de l'amorce entourés,
Que de sots déjà pris à quelque appât visible,
Par ce même moyen sont encore attirés !

(E. M.)

L. VERMEIL.

DICTÉES

Origine de la navigation.

Les peuples primitifs maritimes durent être préoccupés, dès la première heure, de la navigation, non parce que le désir de voisiner les tourmentait, mais parce qu'ils voulaient poursuivre, au large, les gros poissons qui leur fournissaient une copieuse nourriture, parce que l'appétit les talonnait.

Les arbres que charriaient les courants leur fournirent les premiers esquifs.

A califourchon sur ces épaves d'inondations, s'aidant des jambes et des bras, armés d'un pieu, ils allèrent à la poursuite des phoques et des cétacés ; puis, à l'arbre isolé, ils joignirent d'autres arbres à l'aide de liens quelconques, et le radeau, capable de porter plusieurs individus, fut inventé.

Le radeau, si simple et si facile à construire, est resté en usage dans toutes les parties du monde. En France on s'en sert encore pour transporter le bois de chauffage.

(Communiqué par J. Baudat.)

DUBARRY (*La Mer.*)

Le soir.

Après l'ardeur dévorante d'un jour d'été, il est doux de s'asseoir au bord des eaux, au moment où le soleil n'éclaire plus de ses derniers rayons que la cime des grands arbres et le sommet des montagnes.

Les fleurs ont perdu les vives couleurs dont le matin les a vues briller ; les eaux, qui paraissaient d'azur sous les feux du midi, deviennent noires à mesure que le jour baisse : tous les objets se décolorent et s'effacent.

Tous les bruits s'éloignent et s'apaisent : on n'entend plus que les sonnettes suspendues au cou des troupeaux qui regagnent leur étable, le murmure de l'eau qui coule, ou la cadence régulière de quelque moulin que le flot fait tourner.

M. FILON.

RÉCITATION

Les deux chiens.

Mouflard, *dogue* de forte race,
Sans besoin, pour passer le temps,
Un soir au milieu d'une place,
Sur un os exerçait ses dents.
Près de lui le hasard envoie
Sultan, son ami, son voisin,
Qui de lui dérober sa *misérable* proie
N'avait aucune envie : il sortait d'un festin.
Mais *enclin* à la *méfiance*,
Mouflard de l'os qu'il tient croit voir un *ravis*seur ;
Il se lève, gronde, s'élance
Sur le nouveau venu qui se met en défense,
Et lui *riposte* avec vigueur ;
Les voilà corps à corps et la lutte commence.
Dans un cercle bruyant de spectateurs nombreux,
En taille, en force égaux, nos *dogues* furieux,
Avec *acharnement* disputent la victoire.
On les voit tour à tour triomphants, renversés,
Reprenant le dessus, puis encor terrassés,
Se couvrir à la fois de poussière et de gloire.
D'un aussi terrible combat
Quel fut enfin le résultat ?
Chacun des combattants eut sa part de morsures
Et revint, couvert de blessures,
A son logis, *clopin-clopant*.
D'être applaudis par la *canaille*
Ils eurent l'honneur *éminent*.
L'os, objet du débat sanglant,
Resta sur le champ de bataille :
A plus d'un querelleur il en arrive autant.

BRESSIER.

EXPLICATIONS.

1. *Dogue* : Chien trapu, à museau court, à fortes mâchoires, à lèvres pendantes. Le nom, comme l'animal, est d'origine anglaise.

2. *Misérable* : Ce mot a trois sens : 1^o qui mérite la pitié ; 2^o qui mérite le mépris ; 3^o qui mérite l'indignation. Il s'applique aussi aux choses qui n'ont aucune valeur. C'est dans ce dernier sens qu'il est employé dans la fable.

3. *Enclin* : De *en* et de *clin* signifiant pente, penchant ; être enclin c'est donc avoir un penchant, une disposition à quelque chose : enclin à la paresse.

4. *Méfiance* : De *mé*, *més* = mal ou mauvais, et *fiance* = foi, confiance ; la méfiance consiste à douter des bonnes intentions de quelqu'un.

5. *Ravisseur* : Celui qui prend, qui enlève par la force, ou par la ruse. Mots de même famille : ravir, rapt, rapine, rapace.

6. *Riposte* : Repousse ses attaques ; mot italien.

7. *Acharnement* : Entêtement, opiniâtreté.

8. *Clopin-clopant* : En boitant, en marchant péniblement.

9. *Canaille* : Ce mot est pris dans son sens propre, qui est celui de troupe de chiens ; au figuré, gens misérables.

10. *Eminent* : Haut, élevé ; éminence : élévation de terrain ; les mots *l'honneur éminent* dans cette fable ont un sens ironique.

Remarquez dans cette fable, intéressante sous tous les rapports, les trois parties bien distinctes : *Exposition. nœud et dénouement.*

Faire trouver les phrases qui les relient, les transitions du morceau.

Dégager la morale de cette fable et en faire l'objet d'une causerie.

CH. FAILLETTAZ.

La truite.

(Application à la leçon sur la truite, *Educateur* p. 217.)

Au bord d'une onde claire,	Longtemps ivre de joie,
Avec ses jeunes sœurs,	Riant de ses détours,
Une truite légère	Il croit tenir sa proie
Jouait parmi les fleurs.	Qui l'abuse toujours.

Couché près de la rive,	Enfin, ruse cruelle,
Dans l'ombre, j'admirais	Honteux de son erreur,
De sa grâce naïve	De l'onde pure et belle,
Le charme plein d'attraits.	Il trouble la fraîcheur.

Au sein d'un flot limpide,	Pleurant sa destinée,
Bientôt un vieux pêcheur	Soudain, fatalité !
De sa ligne perfide	La pauvre infortunée
Jeta l'appât trompeur.	Perdit sa liberté.

(Communiqué par Eug. Monod.)

(Paroles d'une mélodie de SCHUBERT.)

BOTANIQUE PRATIQUE

L'anthyllis et le mélilot.

Le soleil radieux de juin a mûri les sveltes graminées. Dans les prés, où foisonnent les renoncules dorées et les marguerites aux pétales nacrés, de nombreuses papilionacées se sont donné rendez-vous. Ici fleurissent les esparcettes aux épis roses, les trèfles aux capitules arrondis, les mélilots parfumés ; là, les gesses aux teintes variées, les luzernes aux robes violettes, ouvrent leurs corolles ailées. Attirés par leur éclat et leur parfum, les papillons, leurs parrains, gacés aux ailes transparentes, argus bleus, vanesses orangés, butinent à l'envi, « prenant et quittant les plus belles ». Plus modestes, moins élégants, croissant à ras du sol presque, les anthyllis aux corolles pâles, à peine perceptibles, enfouies dans un calice poilu, duveteux, doux au toucher et qui leur a valu sans doute leur nom populaire.

de « pattes de chat », s'étalent à profusion. Elles forment non seulement un excellent fourrage, mais elles entrent dans la composition du *Thé suisse*, un excellent vulnéraire, et sont aussi un remède éprouvé contre les affections pulmonaires. Ne les dédaignons pas et, avant que la faux transforme en foin odorant les fleurs de nos prairies, faisons provision des plus utiles, sinon des plus belles : le mélilot à l'arome suave nous fournira une eau excellente contre les ophtalmies et les anthyllis nous aideront à lutter contre les rhumes et les inflammations.

NOTES. — *Anthyllis vulnéraire*, Linné (*anthyllis vulneraria*). — Feuilles non terminées par une vrille ou un filet à 1-5 paires de folioles inégales, la terminale beaucoup plus grande, existant seule quelquefois. Corolle papilionacée, fleurs jaunes, petites, serrées en grappe ; presque en capitule ; calice renflé, duveteux ; 10 étamines soudées ; fruit : une gousse à une graine. — Prés secs, coteaux, partout. — Juin. Usages : adoucissant, vulnéraire

Mélilot des champs (*melilotus arvensis*, Wallroth) ou *mélilot officinalis* (*melilotus officinalis*, Desrousseau). — Plante herbacée, feuilles à 1-3 folioles, feuilles non terminées par une vrille ou un filet. — Corolle papilionacée, fleurs petites, jaunes, en grappes allongées, 10 étamines dont 9 soudées et 1 libre ; ailes plus longues que la carène et gousses glabres (en quoi il diffère du mélilot élevé : *melilotus altissima*, Thuillier). Bord des champs, Décombres, partout ; juin et juillet. — Usages : Plante aromatique ; fournit une excellente eau ophtalmique, s'emploie aussi comme émollient ; desséché dans les armoires à linge, éloigne les teignes, gerces, etc. ; communique aux fourrages un délicieux arôme. — On en extrait un parfum suave.

Anthyllis de montagne (*anthyllis montana*, Linné), feuilles à 10-13 paires de folioles presque égales ; fleurs rouges ; endroits rocailleux du Jura (Creux du Van et Dôle) et du Salève. — Juin.

Mélilot à petites fleurs (*melilotus parviflora*, Desfontaines), fleurs jaunes, grappes serrées, courtes ; fleurs très petites ; gousses globuleuses, obtuses. — Juin. — Vevey, Genève, Neuchâtel.

Mélilot blanc (*melilotus alba*, Lammarck), fleurs blanches ; bords des chemins, rivages, presque partout. — Juillet.

Les légumineuses.

Parmi les familles végétales qui couvrent notre globe, il en est peu qui présentent un aussi grand nombre d'espèces utiles que les *légumineuses*, ainsi nommées à cause de leurs fruits en forme de légumes ou gousse renfermant les graines. Dans nos contrées, ce sont les *papilionacées*, dont le type est la fleur du pois, qui prédominent, tandis qu'en Afrique et sur le littoral méditerranéen croissent les *mimosées* aux principes guttifères et astringents qui nous fournissent diverses espèces de gommes et le cachou. Les forêts vierges de l'Amérique tropicale nous envoient des bois de construction et des bois de teinture : bois de fer, palissandre, bois de Campêche, de Fernambouc. Les purgatifs connus sous les noms de casse, séné, manne de Perse ; les baumes du Pérou, de Tolu ; les parfums tirés de la cassie, de la fève du Tonka, du santal ; les résines telles que le copal ; les poisons violents, tels que l'ézerine, extraite de la fève du Calabar, nous sont fournis par des plantes de cette importante famille. Comme nous l'avons dit plus haut, les papilionacées prédominent dans nos contrées. En été, s'élèvent dans nos jardins les tiges volubiles des pois et des haricots, les fleurs nacrées des fèves et des lentilles, aux fruits nourrissants. Dans nos prairies, les esparcettes, les luzernes, les trèfles, les gesses, les lupins, n'attendent que la faux pour se transformer en foin odorant. Nos promenades s'ombragent des acacias (robiniers) et des cytises aux grappes blanches ou jaunes et des bagueaudiers aux gousses rebondies. Les landes incultes et les bois voient croître le genêt à balais, employé dans la sparterie, et le genêt tinctorial, dont la racine renferme un principe colorant jaune. La réglisse béchique fleurit en Calabre et le mélilot ophtalmique dans nos champs.

NOTES. — Généralités sur les légumineuses. — Cette famille importante et nombreuse (7000 espèces) est répandue partout, surtout dans les pays chauds; elle est plus abondante dans l'hémisphère nord et dans l'Ancien monde que dans l'hémisphère sud et dans le Nouveau monde. Elle comprend des espèces herbacées (pois, fèves, etc.), ligneuses (arbres de Judée, palissandre), des plantes grimpantes (glycine). Elle est formée de groupes très distincts qui pourraient être considérés comme des familles différentes s'ils ne s'enchaînaient pas si admirablement. Ces groupes sont :

I. Les *Papilionacées*, caractérisées par la forme des fleurs de pois : calice bilabié à 2 valves, 10 étamines soudées (quelquefois 1 étamine libre), embryon courbé; corolle papilionacée; fruit, une gousse. Ce groupe offre à l'homme d'immenses ressources alimentaires, médicinales, fourragères, tinctoriales, industrielles.

II. Les *cæsalpinées* : Tamarinier d'Inde; casse; séné; arbre de Judée.

III. Les *mimosées* : sensitive, acacia vrai, acacia du cachou.

IV. Les *moringées* remarquables parce qu'elles ont 3 carpelles au lieu d'un seul, quelquefois davantage. Sont constituées par le seul genre Moringe avec trois espèces de l'Asie tropicale et de l'Arabie.

Au point de vue de leur utilité, on peut diviser les légumineuses en *industrielles, alimentaires, aromatiques, fourragères, vénéneuses, médicinales, ornementales*.

a) LÉGUMINEUSES INDUSTRIELLES. — *Bois de construction et de charpente* : cytise; bois du Brésil; palissandre; bois de fer, de santal, de sapan, de Fernambouc. — *Matières tinctoriales* : bois d'Inde, de Campêche, de Fernambouc; indigo; genêt tinctorial. — *Résines* : copal (Madagascar). — *Gommes* : acacia vrai, acacia du Sénégal; astragales (Syrie, Perse, Crète) fournissent la gomme adragante. — *Pour le tannage des cuirs* : cæsalpina carraria ou bibidibi de l'Asie tropicale. — *Sparterie* : genêt à balais. — *Plantes textiles* : genêt d'Espagne; crotalaria juncea de l'Inde.

b) LÉGUMINEUSES ALIMENTAIRES. — Fournissent des graines, des fruits, des rhizomes, des huiles, des condiments. Graines : pois; fèves; haricots; lentilles; lupins; pois chiches; châtaignes d'Australie; dolichos de l'Inde; pistaches de terre originaires du Brésil et qui se cultivent en Afrique, plantes à fleurs aériennes et à fleurs souterraines, ces dernières seules fertiles et fournissant en abondance l'huile d'arachides. — Fruits : caroubes, haricots, pois gourmands. — Rhizomes : gesse tubéreuse et apicas tubéreux d'Amérique. — Huiles : huiles d'arachides. — Condiments : graines du genêt à balais confites dans le vinaigre.

c) LÉGUMINEUSES FOURNISSANT DES PARFUMS : acacia odorant; fèves du Tonka (Guyane); cassie (acacia farnesina); mélilot.

d) LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES : esparcette, gesse, lathyrus, lupin, vicia, mélilot, luzerne, trèfle, ajonc, genêt.

e) LÉGUMINEUSES VÉNÉNEUSES : fève de Calabar, dont on retire l'ézerine.

f) LÉGUMINEUSES MÉDICINALES : purgatives : séné, casse, tamarin, mauve de Perse, baguenaudier (feuilles). — Émétiques : graines du baguenaudier, du genêt tinctorial, du cytise. — Baumes : du Pérou, de Tolu (Colombie). — Suc astringent : cachou (acacia catéchu) sang dragon (Indes). — Béchiques : réglisse. — Ophtalmiques : mélilot. — Sudorifiques et pectorales : anthyllis. — Tonique, amer : genêt à balais. — Diurétique : Ononis épineux, a des épines à piqures dangereuses.

g) LÉGUMINEUSES D'ORNEMENT : robiniers; cytises; baguenaudiers; acacias mimosas, pois de senteur, coronille, glycine, sophora du Japon.

Hermance, Genève.

MARIE MÉTRAL.

VAUD

Instruction publique et cultes.

COLLÈGE CANTONAL

Les examens du collège cantonal commenceront **mercredi 27 juin, à 7 h.**, pour les élèves de la 1^{re} classe; **lundi 2 juillet, à 2 heures**, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège; **samedi 7 juillet, à 7 heures**, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions jusqu'au **samedi 23 juin**. Présenter l'acte de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Il n'y aura pas d'examens à la rentrée de septembre.

Les élèves étrangers au collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de 1^{re} (mercredi 27 juin): une finance de fr. 20 sera exigée.

Les élèves sortant des collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 1^{er} septembre, leurs certificats d'études.

Ouverture de l'année scolaire 1900-1901, lundi 10 septembre, à 2 h. de l'après-midi.

LE BRASSUS. — Le poste de pasteur de la paroisse du Brassus est au concours.

Adresser les offres de service au département de l'instruction publiques et des cultes avant le 26 juin, à 6 heures du soir.

PLACES AU CONCOURS (VAUD)

RÉGENTES. Écoles primaires. Vuitteboeuf. Fr. 900. 3 juillet à 6 heures

RÉGENTS: St-Oyens. Fr. 1400, 26 juin à 6 heures.

ON DÉSIRE placer un jeune homme de dix-sept ans pendant les vacances (août et septembre) dans la Suisse française, de préférence chez un maître d'école.

Offres sous chiffres:

E. 56. Frau **BOSSARD-ZURCHER**
in HOF, Zug.

UN INSTITUTEUR voudrait entrer pendant ses vacances (juillet et août) dans une famille d'instituteur de la Suisse romande pour se perfectionner dans la conversation française.

Offres pour pension complète et leçons (par mois) à adresser à

SEITZ, instituteur,
BRUNNEN (Canton de Schwytz).

Pour Régents et Instituteurs

Des régents et instituteurs désirant apprendre ou se perfectionner en allemand pendant les vacances, sont reçus à l'Institut Misteli, à Soleure. Prix modéré.

CAVERNES

Le soussigné s'occupe de l'exploration des cavernes de la Suisse. Il s'adresse à tous ses collègues de la patrie entière, tout particulièrement à ceux de la Suisse romande pour les prier de l'assister dans ses recherches en lui communiquant : 1^o où il y a des cavernes; 2^o si quelque publication les concernant a paru. En revanche, il lui serait agréable d'offrir ses services au besoin.

Paul Egli.

Zurichbergstrassez, 15. Zurich.

Jeune allemand, instituteur, connaissant déjà un peu le français. cherche à se placer de préférence chez un régent vaudois pendant environ deux mois, à partir du 1^{er} juillet. Leçons de français exigées. Il aiderait à soigner une petite campagne et donnerait, cas échéant, des leçons d'allemand. — Adresser les offres avec prix de pension et leçons à la gérance du journal sous chiffre 365.

AGENCE DE PUBLICITE

H Haasenstein &

Téléphone

Vogler



LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Étranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robos massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robos sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Faëtisch Frères

Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

Fabrique d'instruments de musique
en cuivre et en bois

Fournitures et Accessoires
en tous genres.

NIKELAGE - ARGENTAGE

Réparations soignées et garanties
à prix modérés.

Vente. — Location. — Échanges.

INSTRUMENTS D'OCCASION

A TRÈS BON MARCHÉ

Grand choix de musique

pour

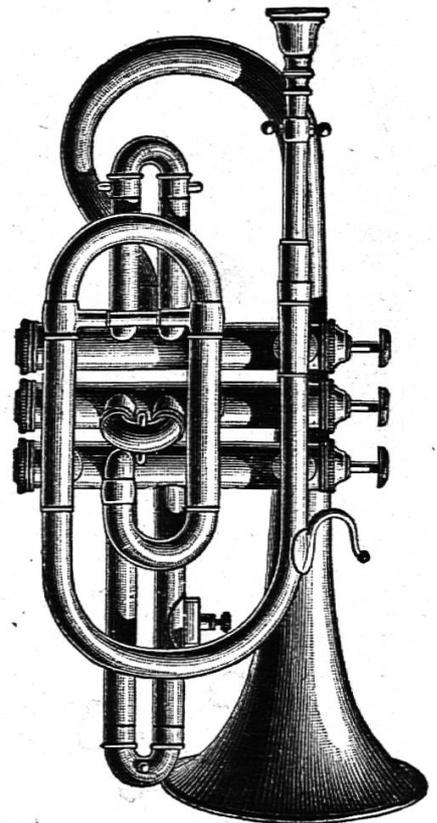
Chorales, Orchestres, Harmonies et Fanfares

Envoi des Conducteurs à l'examen.

Carnets, Cartons et papiers à musique.

INSTRUMENTS NEUFS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
à des prix défiant toute concurrence.

AVIS : MM. les *Directeurs de Sociétés* jouiront d'avantages spéciaux lorsqu'une vente sera faite par leur intermédiaire.



XXXVI^{me} ANNÉE — N^o 26.

LAUSANNE — 30 juin 1900.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

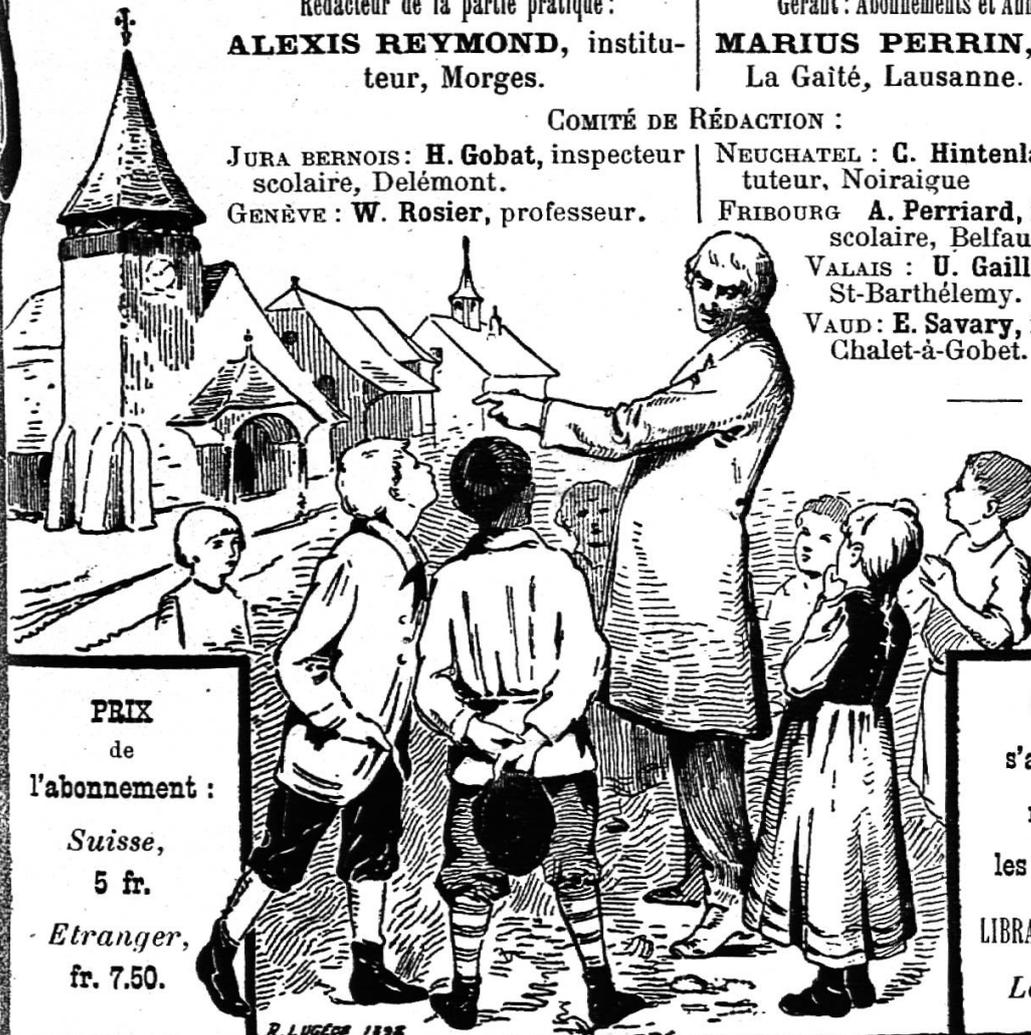
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT

Lausanne.

R. LUGÈRE 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof., Genève.		M. Blanchut , F., inst., Collonges.	
Rosier , William, prof., Genève.			
Grosgrin , L., inst., Genève.		Vaud.	
Pesson , Ch., inst., Genève.		MM. Cloux , F., Essertines.	
Jura Bernois.		Dériaz , J., Dizy.	
MM. Chatelain , G., inspect., Porrentruy.		Cornamusaz , F., Trey.	
Mercerat , E., inst., Sonvillier.		Rochat , P., Yverdon.	
Duvoisin , H., direct., Delémont.		Jayet , L., Lausanne.	
Schaller , G., direct., Porrentruy.		Visinand , L., Lausanne.	
Gylam , A., inspecteur, Corgémont.		Failetta , G., Gimel.	
Baumgartner , A., inst., Bienne.		Briod , E., Fey.	
Neuchâtel.		Martin , H., Mézières.	
MM. Thiébaud , A., inst., Locle.		Magnin , J., Prévèrenghes.	
Grandjean , A., inst., Locle.			
Brandt , W., inst., Neuchâtel.		Suisse allemande.	
Fribourg.		M. Fritsch , Fr., président	
M. Genoud , Léon, directeur, Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich
		Tessin : M. Nizzola.	

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.		MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.	
Gagnaux , L., syndic, président effectif, Lausanne.		Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.	
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.			

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantagement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Vient de paraître :

COURS D'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE

par Ed. MARREL

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique.

Prix, chez l'auteur, à Montreux, 3 fr. 50

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Vient de paraître :

Deutsche Stunden

Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif,

par HANS SCHACHT.

Deuxième édition, revue et augmentée, ornée de gravures.

Cart. — **Prix : Fr. 2.50.**

Dictionnaire géographique de la Suisse. Publié sous la direction de Ch. Knapp, professeur à l'académie de Neuchâtel, et de M. Borel, cartographe. Avec des collaborateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte. Cette intéressante publication formera environ une centaine de livraisons à 16 pages in 4^o, à raison de deux par mois. **Prix de la livraison, 75 cent.** — *Envoi sur demande de la première livraison et du prospectus illustré.*

Les études dans la démocratie, par A. Bertrand, professeur de philosophie à l'université de Lyon 5 —

Leçons de choses et narrations pour l'enseignement intuitif et la composition dans les classes élémentaires, par F. Allemand, ancien instituteur à l'École modèle de Porrentruy 2 —

De l'enseignement de la langue dans les écoles élémentaires. Ouvrage destiné à servir de guide aux instituteurs et aux institutrices, d'après H.-R. professeur à l'université de Berne, par G. Breuleva, directeur d'École normale. Cart. 2 50

Recueil des locutions vieilles les plus usitées dans le canton de Vaud. Recueillies et mises en ordre alphabétique, avec leur signification française, par F. Dupertuis, maître de français 1 25

Leçons d'histoire grecque, par Bouché-Leclercq 3 50

Essais sur l'histoire de l'art, par Emile Michel 4 —

Ruskin et la religion de la beauté, par Robert de la Sizeranne 3 50

Souvenirs d'un alpiniste, par E. Javelle. Avec une notice biographique et littéraire par Eug. Rambert 3 50

A travers les Alpes, par Ed. Gachot. 35 illustrations d'après nature 3 50

Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine, par Ernest Tissot 3 50

Au milieu du chemin. Roman par Ed. Rod 3 50

La Solution Roman par Jean de la Brète 3 50

PARIS EXPOSITION 1900. Indispensable à tous ceux qui désirent obtenir des renseignements précis sur Paris et son Exposition.

Prix : broché, fr. 1,50. Cart. souple toile rouge, fr. 2,25.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUGHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté \oplus 3925 — Modèle déposé.



Pupitre en usage
*dans les écoles de la Ville
et du Canton de Genève.*

1^{er} Degré primaire

Travail à la planche ardoisée (brune)

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle n^o 17.

Prix du pupitre avec banc
40 Fr.

*La table étant mobile, on peut donner
la position horizontale ou inclinée.*

*Il prend 4 positions
pour travaux manuels :
lecture, écriture
et travaux à la planche ardoisée.*



- 1883. Vienne. — Médaille de mérite.
- 1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
- 1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
- 1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
- 1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
- 1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
- 1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
- 1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
- 1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.